

Le règlement général sur la protection des données et la procédure Tracfin (7 heures)

OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les nouvelles règles du RGPD
- Comprendre les enjeux du RGPD
- Mettre en application les mesures TRACFIN
- Prévenir le contrôle de la DGCCRF

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 7 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Les réglementations RGPD & TRACFIN appliquées aux agents immobiliers

7 Heures

Séquence 1 : Le respect de la réglementation RGPD en agence immobilière

- ▶ Objectif et périmètre du RGPD
- ▶ Les types de données concernés en immobilier
- ▶ Les enjeux et les impacts pour l'agence immobilière
- ▶ Les nouvelles obligations introduites par le règlement européen
- ▶ Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'agence immobilière
- ▶ Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements
- ▶ La gouvernance des données, rôles et responsabilités
- ▶ Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- ▶ Les contrôles de la CNIL relatifs au respect du dispositif RGPD

Séquence 2 : La mise en place des mesures TRACFIN encadrant les activités des professionnels de l'immobilier et le contrôle DGCCRF

- ▶ Les mesures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- ▶ La mise en œuvre de l'obligation de vigilance TRACFIN
- ▶ La mise en œuvre de la déclaration de soupçon TRACFIN
- ▶ Retour sur les sanctions rendues par la Commission Nationale des Sanctions dans le cadre des obligations TRACFIN
- ▶ Le respect des règles de publicité et des modalités d'affichage matériel et numérique des annonces immobilières
- ▶ Les contrôles DGCCRF relatifs aux obligations spéciales de transparence des professionnels vis-à-vis de leur clientèle

Certification

Certifié



Financements



Nous suivre

